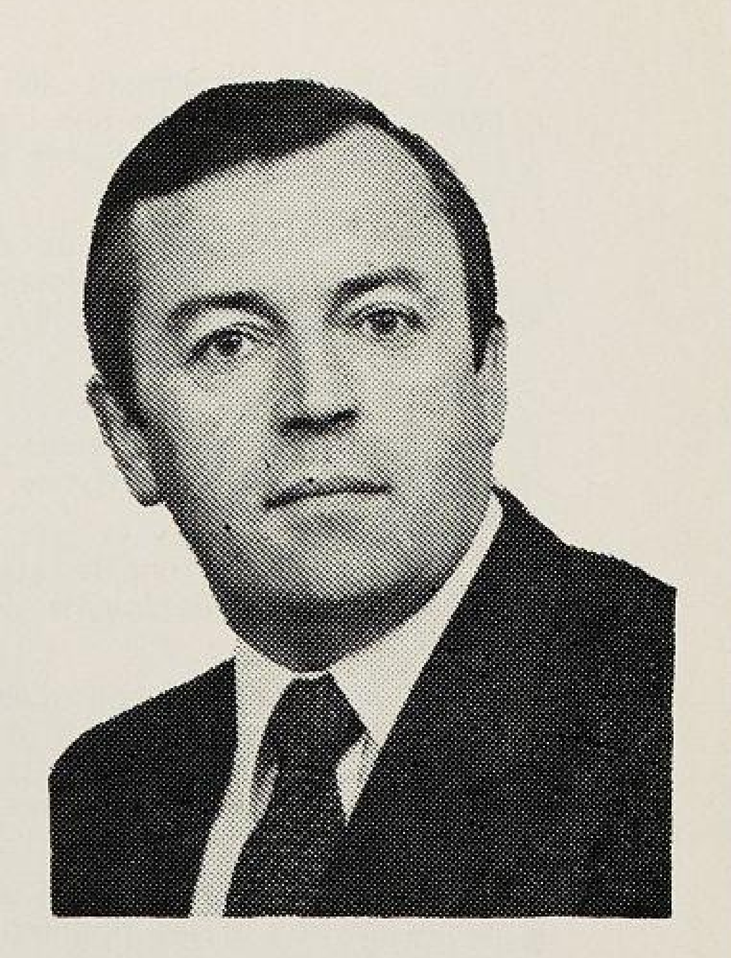


ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 1981

2e CIRCONSCRIPTION DU MORBIHAN



Chers Amis,

Même si tel n'a pas été le cas dans le Morbihan, une majorité de Français s'est prononcée en faveur du nouveau Président de la République.

Fidèle en cela aux institutions de la Ve République, je respecterai son éminente fonction.

Appelé au Gouvernement par le Président POMPIDOU, confirmé par Valéry GISCARD D'ESTAING, j'ai pu mesurer pendant 9 ans à quel point il était difficile de diriger les affaires de la France.

Le monde dans lequel nous vivons est un monde dur,

— un monde de violence,

— un monde où la paix est chaque jour menacée,

— un monde où la crise économique est chaque jour plus aigüe et où, partout, les vieux pays, au niveau de vie élevé, se heurtent à la concurrence impitoyable de pays neufs, qui n'ont pas les mêmes charges.

Quel que soit le Gouvernement mis en place après les élections législatives, j'aurai la pudeur de ne pas l'accabler jour après jour de critiques faciles.

Vous le savez... Je suis un homme de convictions, pas un homme de parti-pris... Je hais d'ailleurs l'intolérance et le sectarisme. Mais j'ai le devoir de dire à ceux qui m'ont toujours fait confiance l'importance de la désignation des députés.

Le Gouvernement a des pouvoirs : on peut être certain qu'il va s'en servir pendant la campagne électorale pour rassurer et pour pratiquer une politique démagogique en vidant une partie des caisses, art dans lequel les socialistes ont toujours excellé.

Mais les Bretons ont trop de bon sens pour ignorer qu'il ne sert à rien de toucher des sommes plus importantes si l'on est payé en monnaie de singe.

Ils ont assez de bon sens pour savoir qu'après avoir vidé les caisses, il faut les remplir, et que plus les illusions sont grandes, plus le réveil est brutal.

Il est donc important que siègent au Parlement des hommes raisonnables, car seul le vote d'une loi peut :

— modifier les institutions,

— porter atteinte à certaines libertés,

— fixer le montant des impôts, etc...

Les institutions de la Ve République doivent être sauvegardées... Dans le monde d'aujourd'hui, on ne peut pas « se payer le luxe » de 23 gouvernements en 13 ans (1945-1958).

Les libertés aussi doivent être sauvegardées ; et notamment celle pour les parents de choisir l'école où seront élevés leurs enfants, sans que ces écoles soient privées des aides financières qui leur ont été accordées depuis 20 ans.

Je le dis avec d'autant plus de force que chacun sait la part que j'ai personnellement prise à la construction d'un lycée à AURAY, de collèges à PLUVIGNER et à CARNAC, et du L.E.P. à PORT-LOUIS, sans oublier ETEL en 1982.

La charge de l'impôt doit rester limitée... Faire payer les riches, j'en suis d'accord... J'ai toujours lutté contre les inégalités, et vous savez que c'est pour défendre les personnes âgées, les handicapés, les femmes seules et les plus démunis que j'ai toujours mis le plus de passion dans mes interventions à l'Assemblée Nationale ou au sein du Gouvernement.

Mais il ne suffit pas de dire : « les riches paieront »... Sont-ils assez nombreux et si bien pourvus les vrais riches, à qui l'on demanderait de financer les promesses si nombreuses qui fleurissent le temps d'une campagne ? Le slogan est bon, mais il ne peut constituer un programme à lui tout seul.

Ce sont, en vérité, les Français les plus aisés — et c'est normal —, mais aussi les classes moyennes et même modestes qui seraient appelées à payer l'addition de mesures d'inspiration peut-être généreuse, mais complètement folles dans le monde où nous vivons.

Tous ceux qui ont le souci légitime de préserver, si petit soit-il, le patrimoine qui est le fruit de leurs efforts, doivent savoir que les impôts dépendent, non pas du Gouvernement, mais des Députés et des Sénateurs.

On a beaucoup parlé d'espérance, ces temps-ci... Mais si le franc se déprécie par rapport aux autres monnaies, si nos entreprises croulent sous des charges nouvelles, si la création de 160.000 fonctionnaires doit aboutir au renforcement des tracasseries (là encore vous devez savoir que les postes de fonctionnaires ne peuvent être créés que par le Budget, donc par les Députés et Sénateurs), il n'y aura pas d'espérance !

Quand on a fait tant de promesses qu'elles conduiraient à distribuer plus de richesses que la France n'en produit, la faillite guette ; et les problèmes de l'emploi, dans un pays où un Français sur cinq travaille pour l'exportation, peuvent devenir dramatiques.

Les exploitants agricoles, dont les prix ont été fixés **pour un an** le 1er avril dernier, peuvent être assurés que leurs coûts de production monteraient en flèche si l'on augmentait les charges de leurs fournisseurs ou si l'on diminuait la valeur du Franc.

Et si l'inflation faisait rage, ni les marins, ni les artisans, ni les ostréiculteurs, ni les travailleurs, ni les pensionnés, ni personne n'y trouverait son compte.

Le seul moyen d'éviter que le changement se transforme en chambardement est d'envoyer à l'Assemblée Nationale des hommes raisonnables, décidés à ce que les efforts faits par les Français pendant 20 ans ne soient pas réduits à néant par une politique irréaliste.

Plus attaché à cette terre morbihannaise que je ne l'ai jamais été, je peux, si vous le voulez bien, être de ceux-là.

Même au Gouvernement, j'ai tenu à venir chaque semaine au milieu de vous... Depuis les élections de mars 1978, près de 20.000 démarches ont été faites, à la suite de permanences ou de courriers, sans jamais se soucier des préférences politiques des intervenants.

J'ai aidé vos communes du mieux que j'ai pu à se moderniser, sans trop augmenter les impôts locaux, et je l'ai fait sans aucune distinction d'opinion.

Je me suis attaché à favoriser l'implantation d'entreprises ou organismes créateurs d'emplois, et suis bien décidé à poursuivre cet effort, comme celui consistant à sauver des entreprises menacées.

Disposant désormais de plus de temps, je suis prêt, comme Député, à m'occuper davantage encore de vous... et d'abord de ceux qui sont dans la difficulté.

Je garde comme suppléant Aimé KERGUERIS... Je m'étais engagé avec lui pour cinq ans ; trois seulement ont passé.

Je ferai une campagne discrète, sans affichage sauvage, sans papillon inutile, car je ne veux pas souiller notre merveilleux pays. Je m'en tiendrai aux panneaux électoraux et à un journal qui vous sera distribué.

A vous maintenant de dire, le 14 juin, si vous m'estimez encore digne de vous représenter, à vous de dire si votre fidélité répond à celle que je crois vous avoir toujours prouvée.

Suppléant :

Aimé KERGUERIS

Maire de PLOUHINEC

Conseiller Général de PORT-LOUIS

Président du SIVOM du Canton de PORT-LOUIS

Christian BONNET

Maire de CARNAC

Conseiller Général de BELLE-ILE-EN-MER

Président du SIVOM AURAY-BELZ-QUIBERON

I.P.M. Lorient